



Arrimage et transport : Maîtrisez le rapport de force !

Un chargement mal arrimé, ce n'est pas seulement un risque sur la route : c'est une bombe à retardement pour les finances et la réputation de votre entreprise. Face aux lois de la physique et au durcissement des contrôles, la sécurité des marchandises ne laisse aucune place à l'improvisation.

Voici pourquoi cette formation est un impératif stratégique et opérationnel pour vos équipes :

- Sécurité & Conformité : Zéro compromis
- Anticiper l'impact des contrôles accrus : Les inspections sur route se multiplient. Soyez irréprochables face aux autorités.
- Éviter les sanctions lourdes : Bloquez le compteur des amendes et éliminez définitivement le risque de voir vos dossiers d'assurance refusés en cas de sinistre.
- Protéger des vies : Prévenez les accidents majeurs et assurez la sécurité absolue de vos collaborateurs ainsi que de tous les usagers de la route.
- Garantir la conformité légale : Opérez en parfaite adéquation avec la législation stricte et les directives européennes en vigueur (norme EN 12195).

Performance & Rentabilité : Visez l'excellence

- Éradiquer la non-qualité : Fini les marchandises abîmées à l'ouverture des portes, les refus de déchargement ou les pertes pures et simples de cargaison.
- Protéger vos marges et vos SLA : Éliminez les pénalités financières liées au non-respect de vos contrats de niveau de service (retards de livraison, litiges) consécutifs à un incident de transport.
- Optimiser vos opérations : Un protocole d'arrimage maîtrisé, c'est un gain de temps précieux lors du chargement et une organisation interne fluidifiée.

En résumé : Maîtriser vos coûts pour maximiser la satisfaction client

Le constat du terrain : La sécurité des chargements est le point de départ d'une supply chain performante. En qualifiant vos équipes, vous placez la maîtrise des risques financiers et la fidélisation de vos clients au cœur de votre stratégie.



Faites de cette formation un succès personnel : envoyez-nous à l'avance les photos, cas pratiques et situations réelles vécues que vous aimeriez voir traiter !

- Pour quelles raisons organiser un séminaire relatant le chargement, le déchargement et l'arrimage ?
- L'importance du chargement et de l'arrimage corrects dans la chaîne logistique
- La législation – le cadre légal – le code de la route : Art. 45 ! **Le décret Wallon du 6 juillet 2017**
- **Quelles sont les normes en vigueur : EN 12195 ? EUMOS ? CTU ? ISO ?**
- Les responsabilités du chargeur et du transporteur
- Incoterms : les particularités et les conséquences possibles
- Récapitulatif du matériel de transbordement et les applications
- Le marquage et l'emballage
- La répartition de la charge et l'arrimage
- Le matériel d'arrimage et les moyens d'attache
- L'emballage de transport : le maillon faible
- Les bâches et les sangles : faits et légendes
- Que faire en cas de produits dangereux (ADR) ?
- Les « nouveautés » CMR
- Prise de conscience par le collaborateur opérationnel de sa responsabilité directe lors du chargement et de l'arrimage
- La sensibilisation aux conséquences d'un chargement et/ou arrimage incorrects



Groupe cible	- les responsables en transport et logistique ; - les collaborateurs administratifs en transport, les logisticiens et les commerciaux ; - les collaborateurs opérationnels en expédition et en magasinage ; - les chauffeurs ; - les entreprises du secteur industriel ; - les prestataires de services logistiques ; - les départements gouvernementaux.
L'approche	Les longues années d'expérience sur le terrain de notre intervenant vous garantissent une approche pragmatique et bon nombre de conseils à mettre en pratique sur le champ.
Durée	1 journée de 9h00 à 16h30
Date et lieu	Nivelles, Cap Innove – rue de l'Industrie 20 à 1400 Nivelles Le jeudi 3 décembre 2026
Participation	Membre CO-VALENT*, ABCAL, Alimento, Cobot, Woodwize : 478€ / participant Non-membre : 559 € / participant Déjeuner sandwichs inclus Prix hors 21% de TVA * Gratuit pour les membres de l'industrie chimique Entreprises Co-Valent, merci de vous inscrire via le lien suivant : www.co-valent.be